

ABONNEMENTS

Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Encore la question des ventes au détail à l'Exposition

On nous écrit :

La Chaux-de-Fonds, le 13 Juillet 1914.

Monsieur le Rédacteur,

Pris à partie par l'Association suisse des horlogers détaillants, dans la lettre que vous avez reproduite dans le N° 53 de la *Fédération*, nous vous prions de vouloir bien nous autoriser à exposer dans votre honorable journal les conditions dans lesquelles nous avons lié une convention avec un groupement d'horlogers détaillants de la ville de Berne, et les motifs qui nous ont engagés à adopter une telle solution ; explications d'autant plus en place que le *Démocrate* et peut-être d'autres journaux, ont publié à ce sujet des renseignements tendancieux et inexacts.

Le droit de vendre au détail les produits exposés a été admis jusqu'ici dans toutes les expositions, et il est garanti aux exposants par les règlements de celle de Berne, qui déclarent même que les autorités de l'exposition favoriseront la vente des objets exposés.

Ce mode de faire est absolument justifié, car pour que l'exposition réponde à son but, de constituer une image fidèle de l'activité du peuple suisse dans tous les domaines, un reflet de sa capacité productrice et créatrice, il est important de provoquer l'envoi à Berne, non seulement d'articles classiques, de production régulière et de vente courante, mais aussi de produits spéciaux, d'inventions, de nouveautés au point de vue artistique ou mécanique, qui trouvent dans une exposition la meilleure occasion de subir le critérium de l'opinion publique.

Un moyen d'y arriver, de stimuler le génie inventif de nos industriels et de nos artisans, de nos techniciens, de nos artistes, consistait à leur offrir la possibilité d'écouler auprès des visiteurs de l'exposition les œuvres, créées, parfois à grands frais, en vue de celle-ci, et qui, souvent, une fois l'exposition terminée, deviennent d'un placement difficile, et ne se vendent qu'à perte.

En ce qui concerne spécialement l'industrie horlogère, ses exposants ne se sont pas laissés intimider par la campagne entreprise contre la vente au détail par l'association suisse des horlogers, qui ne groupe guère du reste que le tiers des détaillants de notre pays. Si un certain nombre d'entre eux ont tenu à faire usage d'un droit qui leur est assuré par les règlements de l'exposition, c'est pour les motifs d'ordre supérieur que nous avons rappelés et non avec le désir de faire une « bonne affaire » ou une « bédide affaire », selon les termes galants (Oh ! combien !) du correspondant du *Démocrate*. Les chiffres peu importants des ventes d'horlogerie

effectuées à de précédentes expositions, nationales ou internationales, établissent d'ailleurs à quel point était exagérée la campagne des horlogers détaillants, que l'on aurait comprise si elle avait visé les ventes faites par des camelots dans l'enceinte de l'exposition ; or ces ventes sont interdites à Berne.

Certains exposants de l'horlogerie ont renoncé à vendre leurs produits au détail à Berne. Nous n'avons pas à scruter les motifs qui leur ont dicté une telle décision, mais celle-ci ne saurait être invoquée comme un grief à l'égard de ceux de leurs collègues qui ont pris une décision différente et qui vendent soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs représentants.

La Collectivité des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, spécialement mise en cause, a recherché simplement le moyen de donner satisfaction aux intérêts des exposants, sans léser ceux, également légitimes, des détaillants, et croit l'avoir trouvé dans la solution suivante :

Organisation de la vente avec le concours et au bénéfice des horlogers détaillants de la ville de Berne ;

Fixation des prix de vente par ceux-ci, d'après les règles usuelles des détaillants suisses. Les ventes faites à l'exposition ne pourront donc pas encourir le reproche de troubler les conditions normales du marché.

Conformément au règlement de l'Exposition, et contrairement aux affirmations du correspondant du *Démocrate*, il n'est vendu que des montres exposées, qui doivent être remplacées dans les vitrines par d'autres pareilles ou de valeur équivalente.

Toutes ces opérations s'exécutent sous le contrôle des autorités de l'exposition et sont entourées ainsi de toutes les garanties désirables.

Cette solution n'ayant pas été admise par l'association suisse, et comme il n'existe pas à Berne, nous a-t-on déclaré, de section de cette dernière, nous avons proposé, par lettres adressées individuellement aux détaillants de la ville fédérale, de se grouper pour organiser la vente dans les conditions énoncées. Seuls, les trois horlogers, dont les noms ont été cités, ont répondu à notre appel ; ils ont jugé bon, de leur propre chef, pour l'accomplissement de ces opérations étrangères à leurs affaires habituelles, de se constituer en société en nom collectif, inscrite au Registre du commerce. Cette inscription, dont on leur a fait un grief, correspondait donc assez bien à la réalité ; ils ont cependant apporté les rectifications demandées à l'indication du but et du siège de leur société.

Des explications qui précèdent, il résulte donc bien que si notre collectivité a traité avec un groupement d'horlogers détaillants étrangers à l'association suisse, cette dernière et ses membres ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Notre proposition a été faite, comme il convenait, aux horlogers de Berne, indistinctement.

Comme conclusion, nous sommes de ceux qui déplorent que par suite de la campagne maladroite de l'association suisse, la question de la vente au détail des montres à l'exposition, ait pris le caractère d'un conflit entre les fabricants et la dite association. Il nous paraissait désirable qu'une solution amiable tenant compte des intérêts opposés en présence, intervint, et nous nous sommes efforcés de la réaliser.

Comme il est certain que la même question sera soulevée à toutes les expositions à venir, les expériences qui auront été faites à Berne dans ce domaine constitueront un précédent. A ce titre, la présente mise au point, malgré sa longueur, nous a paru se justifier.

Avec nos remerciements, veuillez, Monsieur le rédacteur, agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du bureau de la Collectivité des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds,

Le Secrétaire,
G. Scharpf,

Le Président,
A. Mosimann.

Le Démocrate, de Delémont, a publié la lettre dont le texte suit, du Comité de la Collectivité des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds :

La Chaux-de-Fonds, le 10 juillet 1914.

Monsieur le rédacteur du « Démocrate ».

Monsieur,

Vous avez publié, dans votre numéro du 8 juillet 1914, sous le titre « Affaires horlogères », un article d'une inexactitude flagrante concernant la Collectivité des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds. Nous vous prions de bien vouloir publier la rectification suivante :

1. La Collectivité des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, en vendant à l'Exposition de Berne, par l'entremise de son représentant, M. Marchand-Droz, ne fait qu'user d'un droit que lui confère le Règlement de l'Exposition, et plusieurs autres exposants d'horlogerie font de même ;

2. Il est absolument faux que la Collectivité ait cédé son droit de vente à l'Exposition à telle ou telle association ou groupement d'horlogers de Berne qui pourraient y vendre d'autres marchandises que celles exposées ;

3. La Collectivité des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, en s'alliant à un groupe d'horlogers de la ville de Berne, n'a eu aucun autre but que celui de faire bénéficier ces mêmes horlogers des profits de la vente à l'Exposition, en d'autres termes elle n'a pas voulu priver les horlogers de la ville de Berne, qui tous ont été sollicités, des bénéfices de la vente.

Il n'y a donc rien du tout d'incorrect dans l'attitude de la Collectivité de la Chaux-de-Fonds ;

ce qui est incorrect, c'est la campagne occulte, tendancieuse et jalouse que mène un groupe d'horlogers-détaillants contre elle et ses co-intéressés.

Agréés, Monsieur le rédacteur, nos salutations empressées.

Au nom de la collectivité des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds.

Pour le secrétaire, Le président,
J. Ditesheim. Albert Mosimann.

De la qualité de fabricant

L'une des premières décisions prises par le groupe de l'horlogerie à l'Exposition nationale, a été de ne conférer la qualité d'exposant qu'aux fabricants, à l'exclusion des commerçants et des détaillants non fabricants. Cette décision a provoqué quelques réclamations auxquelles on a passé outre.

Un jugement récent du tribunal de commerce de Paris, a réglé définitivement le point important de savoir qui avait le droit de s'intituler fabricant. Voici comment notre confrère *La France Horlogère* le relate :

« Un marchand a-t-il le droit de s'intituler fabricant ?

« Cette question nous a été posée bien des fois. Le tribunal de commerce de Paris vient de la résoudre.

« Il s'agissait d'un marchand de meubles qui usait du titre de fabricant auprès de sa clientèle pour vendre ses marchandises. La Chambre syndicale des fabricants de meubles étant intervenue et ayant intenté à ce marchand un procès en concurrence déloyale et illicite, les juges parisiens ont répondu *négativement* à la question énoncée plus haut. *Un détaillant qui sert simplement d'intermédiaire entre le producteur et l'acheteur ne peut se parer de la qualité de fabricant!*

« Le tribunal de commerce a motivé ainsi sa décision : « Il ne suffit pas de créer des dessins et de les donner à exécuter à des ébénistes ; un marchand ne peut se dire fabricant s'il n'a ni usine, ni atelier. Il doit fournir lui-même la matière première, et les personnes qu'il occupe à façon doivent être liées à lui par un contrat d'ouvrage de travail ».

« Voilà donc une jurisprudence établie relativement à la réglementation du mot fabricant. Certains comptoirs ou magasins vendant par catalogues et n'ayant aucun atelier de fabrication feront bien de supprimer désormais le titre de « fabricant » de leurs imprimés, s'ils veulent éviter par la suite des procès en concurrence déloyale ».

Le jugement du tribunal de commerce de Paris, est basé sur des considérations qui ont toute leur valeur chez nous. Il serait fort utile qu'une semblable jurisprudence réglemente aussi, en Suisse, le droit de s'intituler fabricant, et que l'on puisse ainsi faire cesser certains abus.

Expositions

L'Office central suisse pour les expositions, Zurich, constate à regret que divers négociants et fabricants se sont laissés prendre aux paroles de certains individus qui leur endossaient des médailles d'expositions contre paiement de fortes sommes. Il s'agit en particulier d'une *Exposition internationale de l'Industrie, Alimentation et Hygiène*, qui se fait actuellement à Gênes. L'entreprise a été fondée dans le but de vendre des médailles ; elle met à profit la simultanéité d'une grande exposition de marine, d'hygiène maritime et des colonies italiennes, qui est ouverte en ce moment à Gênes et qui est officielle. On cherche ainsi à semer la confusion.

Aux termes de la loi fédérale du 26 septembre 1890, l'usage de ces distinctions en guise de réclame est interdit.

Chambre cantonale bernoise du Commerce et de l'Industrie Section d'horlogerie

En suite de décisions prises par le Grand-Conseil et par le Conseil-Exécutif, du Canton de Berne, un décret a été promulgué instituant le secrétariat adjoint de la Chambre cantonale bernoise du Commerce et de l'Industrie au rang de *secrétariat* à partir du 1^{er} juillet 1914.

Nous félicitons M. Diem, secrétaire de la Chambre bernoise, de cette décision, bien justifiée par les services rendus.

Les émigrants au Canada.

On nous écrit : Il n'est pas inutile que nos émigrants suisses sachent à quoi ils s'exposent en allant actuellement au Canada. Une lettre d'un correspondant suisse, établi à Montréal, dit :

« Les temps sont excessivement durs ici. Ceux qui arrivent à vivre en Suisse ont grand tort de venir végéter au Canada. Le cas de plusieurs Genevois, en particulier, parmi d'autres compatriotes malchanceux, est digne de pitié. Ils étaient venus avec recommandations et encouragés par M. le pasteur X..., qui connaît bien mal la situation économique actuelle. Il y a continuellement des milliers de « sans travail », et l'on donne toujours la préférence aux gens du pays quand un emploi se présente.

« Ne parlant pas l'anglais, les émigrants suisses doivent rester dans la province de Québec, et, souvent, après avoir dépensé leur réserve, à tenter fortune dans l'ouest ; ils ont grand-peine à économiser de quoi revenir dans le pays de langue française, où finalement ils tombent trop souvent à la charge de compatriotes de bonne volonté ».

Les Suisses qui voudraient émigrer au Canada sont priés d'ajourner leur départ au printemps prochain, et de s'adresser, pour tous renseignements, au Bureau fédéral de l'émigration, à Berne, boulevard Extérieur, 27.

Notre industrie à l'étranger

Un abonné de Russie à la *Gazette de Lausanne* adresse les lignes suivantes à notre confrère :

La Russie se prépare à renouveler son traité de commerce avec l'Allemagne, traité qui servira de base pour les autres pays. Une commission a été nommée pour examiner tous les points du tarif de douane.

Ces jours derniers, des assemblées ont eu lieu dans les principales villes russes pour examiner le poste 171 qui concerne l'horlogerie. La grande majorité des intéressés propose un abaissement des droits, tout spécialement pour les montres nickel, acier, argent, dans le but de faire cesser l'envoi des montres démontées et la contrebande.

La commission précitée s'est réunie à St-Petersbourg pour examiner les desiderata des horlogers. Cette séance a été une des plus longues de la commission, puisqu'elle a duré jusqu'à deux heures de la nuit. Elle a été parfois très mouvementée ; les « Chablonistes » de Varsovie sont venus défendre leur point de vue — on appelle Chablonistes ceux qui s'occupent du remontage des mouvements de montre, réveils et pendules. — Ils demandent de fortes augmentations de droits d'entrée. La commission n'a pris aucune décision ; toutefois, il faut constater que le gouvernement penche plutôt vers le protectionisme et serait enclin à faire droit aux demandes des Varsoviens.

Ces renseignements, très importants pour la Suisse, m'ont été fournis par un membre de la

commission de revision du tarif douanier. Ce membre a ajouté : « Dans les sphères gouvernementales russes, on a l'impression que la Suisse n'a pas su présenter l'exposé de ses réclamations au sujet des mouvements démontés. En tout cas, l'enquête faite par le gouvernement russe montre qu'il y a divergence de vues entre les intéressés ».

Mon informateur m'a raconté le fait suivant : Il existe à St-Petersbourg une école de mécanique et d'horlogerie. Un horloger suisse y est maître enseignant. Le ministère des finances a délégué ce maître avec un collègue russe à l'étranger pour un voyage d'études. En Suisse, à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Genève, les établissements techniques leur ont ouvert toutes grandes leurs portes, ainsi que quelques-unes de nos grandes fabriques. Or, le but de ce voyage était de se rendre compte de nos moyens de production et de voir si l'on peut introduire en Russie la fabrication de la montre. Le rapport du maître russe a été affirmatif ; de là, sans doute, la tendance protectionniste du gouvernement.

Ce voyage n'était un secret pour personne à St-Petersbourg ; notre légation en a-t-elle averti les autorités compétentes ? Et si elle ne l'a pas fait, quelle en est la raison ?

En Suisse, me disait un gros acheteur de montres, on a une étrange compréhension de la solidarité et de la défense de notre industrie nationale, l'horlogerie.

Ceux qui ont cherché à introduire la fabrication de l'horlogerie à l'étranger sont nommés par le Conseil fédéral à de hauts emplois administratifs ; c'est sans doute la récompense de leur patriotisme.

* * *

L'accusation par laquelle se termine cette lettre est telle, que l'auteur de la correspondance aurait bien fait de la signer. Au surplus, il est permis d'être surpris qu'un journal sérieux comme la *Gazette de Lausanne*, ait laissé passer sans autre, la fin de la lettre de son correspondant.

Quant aux visites intéressées que font certains étrangers à nos fabriques ou à nos établissements professionnels, les avertissements et les appels à la prudence ne manquent pas. Malheureusement on obéit parfois à un sentiment d'orgueil fort mal placé, en ne sachant pas fermer la porte au nez de certains visiteurs.

L'exode des capitaux français

Selon la *Presse*, M. Clémentel a dit au cours de son discours à la Chambre française :

« La commission du budget a repris les armes contre l'évasion des capitaux à l'étranger et contre la campagne entreprise par les banques étrangères. Si cela ne cesse pas, la France devra porter l'affaire devant le tribunal de la Haye ; c'est surtout contre les banques suisses que l'on devra se défendre. Par l'impôt sur le revenu et les mesures contre l'évasion fiscale, on comblera le déficit. »

Chez les ouvriers graveurs et guillocheurs

Vu le chômage persistant dans le décor de la boîte de montre, une assemblée de délégués de tous les ateliers de décoration, a discuté les moyens propres à améliorer la situation des ouvriers graveurs et guillocheurs. Une proposition, acceptée à l'unanimité, sera faite, qui demande l'introduction de la semaine anglaise en conservant cependant la journée actuelle de 9 heures de travail.

Crise industrielle

Le Bulletin du Conseil fédéral annonçait, vendredi matin, que les recettes des douanes fédérales sont de nouveau en recul ; pour le mois de juin, ce recul s'élève à 187 mille 436 fr. 27 ; ce n'est pas énorme, mais pour le premier semestre de 1914 le recul s'élève à

1.643.133 fr. 18. Si la situation ne s'améliore pas, nous aurons à la fin de l'année un recul de trois millions, et alors la clôture du compte d'Etat accusera un déficit comme on n'en a peut-être jamais vu depuis l'année 1848. Le Département fédéral des finances travaille avec un grand entrain à écarter cette fâcheuse éventualité; son action est double: il s'efforce, d'une part, de diminuer les dépenses et de l'autre d'augmenter les recettes des régies, en première ligne de celles des postes.

Ce recul est un symptôme de la crise industrielle qui dure depuis plus d'une année et qui ne paraît pas vouloir cesser. Et pourtant le succès de l'emprunt français est là pour prouver qu'il y a beaucoup d'argent cherchant un emploi.

Réhabilitation

A maintes reprises nous avons signalé dans le Bulletin la maison *Fred. Wm. Hornstein, Local Boscovitch, Smyrne*. M. Hornstein ayant appris notre attitude à son égard s'est mis en relations avec nous pour nous prouver que les mauvais bruits qui circulaient sur son compte ne provenaient que de certains agents de Smyrne, jaloux de son succès. Il a passé à notre bureau et nous a soumis des pièces qui nous forcent à la présente réhabilitation. Ces pièces proviennent de fabricants de notre région ayant confié leur représentation à M. Hornstein et qui tous vantent la bonne manière de traiter les affaires du sus-nommé. M. Hornstein tient à faire savoir aux intéressés qu'il ne s'occupe essentiellement que de *représentations* et qu'en aucun cas il n'acceptera de la marchandise.

Chambre cantonale bernoise du commerce.

Les téléphones dans le monde

S'il faut en croire les statistiques américaines, le nombre total des téléphones dans le monde entier est voisin de 12.380.000, dont 8.360.000 sont en service aux Etats-Unis seuls. Il n'existe pas, en effet, un pays dans lequel on utilise autant le téléphone pour le plus grand bien du commerce et des abonnés, qui en exigent les services les plus variés. On peut, en effet, se faire donner l'heure exacte par un carillon prolongé lorsque l'on ne se fie pas à son réveil-matin, etc...

Aussi, New-York a-t-il 442.000 téléphones, le double de Londres; Chicago 280.000; mais la plus forte densité téléphonique se rencontre à Los-Angeles et à San-Francisco, où l'on arrive à la proportion stupéfiante de un appareil pour quatre habitants!

Quant à l'Europe, elle vient bien loin derrière l'Amérique et ne possède en tout que 3.160.000 téléphones.

Bibliographie

Une édition française de l'*Uhrmacher-Woche* (Edit. W. Diebener, Leipzig, Talstr. 2) se trouve actuellement en préparation et sortira de presse très prochainement. L'on a été obligé de retarder l'impression de 15 jours, vu le nombre croissant des commandes. Ce sont les acheteurs en gros importateurs, exportateurs, grossistes et maisons de commerce de la branche seulement qui recevront cette édition. Pays de destination: Belgique, France, Monaco, Suisse française, Brésil, Italie, Egypte, Portugal, Turquie d'Europe, Siam, Alger, Bulgarie, Grèce, Turquie d'Asie, Cochinchine, Maroc, Perse, Russie asiatique, Tunis, Mozambique, Tripoli, Curacao, Indes françaises. Prière d'adresser les commandes d'insertions sans retard (relations rédactionnelles p. ordres d'une certaine importance).

Brevets d'invention

Enregistrements.

Cl. 71 b, n° 66160. 29 septembre 1913, 1 1/2 h. p. — Mouvement de montre de dimensions relativement petites pour montres-bijoux. — *Jules Bloch et frère*, fabrique Diamant, 68, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 f, n° 66161. 15 octobre 1913, 6 h. p. — Boîte de montre avec cercle porte-cuvette indépendant du mouvement. — *Camille Robert*, 59, rue du Temple-Allemand, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 h, n° 66162. 6 octobre 1913, 6 h. p. — Mécanisme de mise à l'heure aux montres-réveils. — *Manufacture d'horlogerie « Le Phare »*, C. Barbesat-Baillet, Le Locle (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 k, n° 66163. 6 juillet 1913, 12 h. p. — Montre de poche avec cuvette. — *Schlenker & Kienzle*, Schwenningen a. N. (Allemagne). Mandataire: H. Blum, Zurich.

Cl. 94, n° 66176. 14 octobre 1913, 5 1/2 h. p. — Broche avec montre. — *Arnold Grossenbacher*, Dombresson (Neuchâtel, Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Radiations.

Cl. 71 a, n° 54874. Mécanisme-moteur pour pièces d'horlogerie.

Cl. 71 c, n° 48117. Cadran pour montres.

Cl. 71 f, n° 59454. Boîte protége-montre.

Cl. 71 k, n° 46732. Montre-boussole.

Cl. 94, n° 47833. Montre-bracelet.

Cl. 123 b, n° 60220. Pochette de voyage portemonstre.

Nouvelles diverses

M. Mengotti. — Le département fédéral du commerce communique que le ministre résident de Suisse en Espagne, M. Mengotti, se tiendra dès samedi 11 juillet jusqu'au 15 au Bellevue Palace, à Berne, à la disposition des intéressés qui désireraient le consulter.

Service des colis postaux avec la Bolivie et le Chili. — Par suite d'interruption dans l'exploitation du chemin de fer transandin, les colis postaux pour la Bolivie et le Chili ne peuvent, jusqu'à nouvel ordre, plus être acheminés par la République Argentine (voie des Andes).

Consulats. — L'exequatur est accordé à M. Louis Lombard, de New-York, consul général des Etats-Unis d'Amérique à la résidence de Zurich.

Commerce. — Le Conseil fédéral a pris connaissance samedi matin d'un rapport du département du commerce annonçant que M. Winteler quittera probablement à la fin de l'année la direction de l'Office commercial suisse à Sanghài et qu'il est possible que ce poste doive être supprimé.

Vient de paraître :

Les Crises de l'Industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel

par F. Scheurer, Dr ès-sciences commerciales et économiques, anc. directeur de l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds.

Volume de 188 pages, fortement documenté et d'un grand intérêt.

Prix: Fr. 3.50, port en sus.

Librairie-Papeterie Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

Cote de l'argent

du 14 Juillet 1914

Argent fin en grenailles . . . fr. 107.— le kilo.

Argent fin laminé fr. 2 par kilo de plus.

Change sur Paris fr. 99.98 3/4.

Tableau comparatif

des poinçonnements effectués et des essais faits par les bureaux de contrôle des ouvrages d'or et d'argent

pendant le 2^{me} trimestre de chacune des années 1913 et 1914.

Bureaux	Boîtes de montres poinçonnées						Boîtes payant double taxe, et boîtes refusées au poinçonnement		Objets de bijouterie et d'orfèvrerie poinçonnés				Essais de lingots d'or et d'argent					
	Boîtes d'or		Boîtes d'argent		Total des boîtes		1913	1914	1913		1914		1913		1914			
	1913	1914	1913	1914	1913	1914			Pièces	o/o	Pièces	o/o	Nombre	o/o	Nombre	o/o		
1. Bienne	Pièces 11.685	Pièces 11.974	Pièces 75.789	Pièces 82.873	Pièces 87.474	o/o 9,5	Pièces 94.847	o/o 10,6	Pièces 1.002	Pièces 269	Pièces 2.106	o/o 6,4	Pièces 848	o/o 2,5	Nombre 927	o/o 18,1	Nombre 866	o/o 14,5
2. Chaux-de-Fds.	124.609	134.037	10.791	2.798	135.400	14,7	136.835	15,3	482	679	678	2,0	453	1,3	2.583	50,5	2.810	47,1
3. Delémont	222	541	27.471	19.963	27.693	3,0	20.504	2,3	5	11	—	—	—	—	121	2,4	120	2,0
4. Fleurier	1.280	1.287	23.474	21.203	24.754	2,7	22.490	2,5	1	11	2	0,0	4	0,0	128	2,5	117	2,0
5. Genève	4.699	4.169	68.696	86.646	73.395	8,0	90.815	10,1	13	87	9.832	29,9	10.137	29,5	46	0,9	76	1,3
6. Granges (Soleure)	1.216	1.278	94.363	101.080	95.579	10,4	102.358	11,4	60	68	—	—	—	—	237	4,6	239	4,0
7. Locle	31.090	27.168	33.641	36.823	64.731	7,0	63.991	7,1	277	257	2.140	6,5	3.280	9,5	381	7,4	995	16,7
8. Neuchâtel	—	59	22.556	15.576	22.556	2,4	15.635	1,7	1	2	132	0,4	54	0,2	51	1,0	38	0,6
9. Noirmont	6.127	5.509	82.167	76.568	88.294	9,6	82.077	9,2	372	81	—	—	—	—	149	2,9	110	1,9
10. Porrentruy	—	24	86.477	75.450	86.477	9,4	75.474	8,4	13	6	—	—	—	—	152	3,0	183	3,1
11. St-Imier	3.798	5.319	70.830	63.764	74.628	8,1	69.083	7,7	105	178	3	0,0	2	0,0	100	2,0	98	1,7
12. Schaffhouse	85	210	8.390	12.289	8.475	0,9	12.499	1,4	—	13	18.060	54,8	19.619	57,0	152	3,0	190	3,2
13. Tramelan	—	—	131.613	110.047	131.613	14,3	110.047	12,3	96	90	5	0,0	17	0,0	85	1,7	114	1,9
Total	184.811	191.575	736.258	705.080	921.069	100	896.655	100	2.427	1.752	32.958	100	34.414	100	5.112	100	5.956	100
Plus 1914	—	6.764	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.456	4,4	—	—	844	16,5
Moins 1914	—	—	—	31.178	—	—	24.414	2,7	—	675	—	—	—	—	—	—	—	—
Objets vérifiés en douane à l'importation			Montres or et argent		364.002	—	266.465 ¹⁾	—	Bijouterie et orfèvrerie		63.769	—	61.907	—				

Boîtes de montres platine contrôlées pendant le 2^{me} trimestre 1914: La Chaux-de-Fonds 123. Genève 146, Le Locle 79, Le Noirmont 22. Total 370 pièces.

Berne, le 2 juillet 1914.

¹⁾ Y compris 66,566 boîtes de montres or et 140,521 boîtes argent en retour du contrôle anglais.

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

FABRIQUES D'HORLOGERIE THOMMEN S.A.

Succursale La Chaux-de-Fonds

Rue Numa Droz, 171. Téléph. 1557

offrent leur
Spécialité:

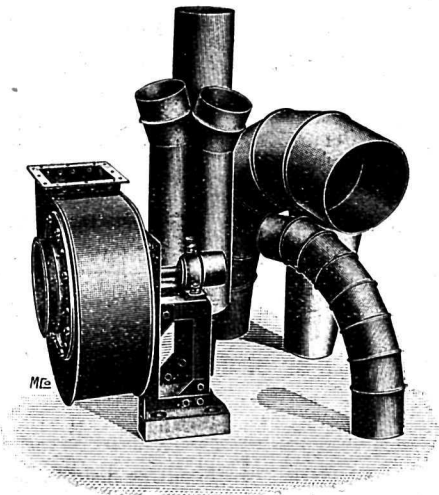


Mouvement 8 lig. ancre soigné

construit par procédés mécaniques

H 20045 C 3582

A. Trivelli, Ste-Croix (Vaud)



Spécialité d'enlèvements et transports pneumatiques de déchets de laiton, de tours et fraiseuses pour ébauches de Fabrique d'horlogerie.

H 32546 L

Devis et projets sur demande.

3495

8

lignes ancre

Hors concurrence

Peseux Watch Co

Peseux (Suisse)

H 2324 N 2225

Machines à

TOURNER REVOLVER

TOURNER PANTOGRAPHES

LAMINER les carrures sans soudure

FRAISER les carrures, fonds, etc.

FRAISER les facettes, gouges, serpentines

REFROTTER les bords plats

CISELER les carrures

TOURNER et FILETER les boîtes

ENCOCHER les charnerons

PERCER les boîtes bracelets

LAMINOIRS plats et à passés

PRESSES - RENVOIS

MACHINES SPÉCIALES

— INSTALLATIONS D'USINES ET ATELIERS —

Nos machines sont: les plus perfectionnées

les mieux construites

les plus productives

les meilleur marché

Par conséquent:

LES FRÈRES BREGUET

GENÈVE, 20, Quai de St-Jean, 20

Construisent également toutes les machines pour pendants, anneaux et couronnes

Nombreuses installations effectuées.

1516

Boîtes de Montres **LOUIS LANG** PORRENTROY

— Téléphone 112 —

Boîtes argent et galonné à tous titres.

» acier, noir mat, bleu et brillant.

» métal poli, gravé et doré.

» argentées, nickelées.

» imitation niel.

» métal bronze.

H 2801 P 2420

» à vis.

Boîtes Véritable Plaqué Or Garanti

Lépines

Savonnettes, Calottes - Bracelets

5, 10, 20 et 25 ans

toutes formes et décors

livrées entièrement prêtes à recevoir le mouvement, dans tous les métaux.

Aegler S.A., Bienne (Suisse)

2230

(Maison fondée en 1878)

H 1463 U

Fabrique de Montres de Dames

Reberg, Final, Rolex

7 lig., 9 lig., 10 lig., 11 lig., 12 lig., 13 lig.

Montres de poche, bracelets, boutons, pendants, en tous métaux.

Bureau de vente à La Chaux-de-Fonds:

Rue Daniel JeanRichard, 43

Fleurier Watch Co, S.A., Fleurier

Spécialités :

Montres pour dames de 8 1/2" à 15" cyl. et ancre en tous métaux.
Grand choix de montres bracelets, etc.
Montres à clef pour la Chine et les Colonies anglaises.
Montres secondes au centre 13" cylindre, etc.
Montres secondes au centre 19", trotteuse et seconde morte.

Fabrique d'ébauches et finissages

Ad. Michel à Granges (Soleure)

Spécialités : Mouvements ancres et cylindres, depuis 9" à 19".
" " 8 jours".
" système Roskopf.
D'une interchangeabilité complète.
La meilleure source pour le fabricant achetant ses mouvements.
Grande production. — Prix avantageux.

Tschuy frères à Granges (Soleure)

Spécialités :

Montres genre anglais et allemands tous genres.
Montres à ancre, remontoir, à clef, calottes soignées et bon courant.
La fabrique se charge de livrer des mouvements tout remontés pour l'emboîtement après dorure.

Représentant exclusif pour la Suisse

Paul Duchêne

Téléphone 4.80 — 69, Rue du Nord, 69 — Téléphone 4.80

La Chaux-de-Fonds

Echantillons à disposition sur simple demande

UNIVERSO (S.A.)
INDIQUE L'HEURE AU MONDE ENTIER
FABRIQUES REUNIES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES
SIÈGE SOCIAL
La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés d'Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, pendules, compteurs, baromètres, manomètres.

- TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS -

Devis pour articles spéciaux sur demande

FABRIQUE DE ROUES

Roues plates ou à canons, croisées anglées ou non, étoiles, Lunes, porte-lunes pour quantités, roues pour montres sans aiguilles à colonnes, acier pour chronographes. 2440
Taillages toutes formes et nombres p^r horlogerie, pendules, taximètres, compteurs. Prix modérés

Travail soigné. Ancienne Maison A. PIGUET, fondée en 1861
Robert MEYLAN, Le Brassus (Val-de-Joux)

Fabriques de Pierres fines
p^r Horlogerie
Spécialité: "Grenat"

Theurillat & Co
Porrentruy

H P
Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour
500 ouvriers
Usines : 3 en Suisse, 2 en France, 1 en Italie et 1 en Autriche

La dernière Nouveauté en Horlogerie

Mouvement ancre plat „ERLIS“

extra soigné 8 lignes 15/12

Le plus petit calibre fabriqué par procédés mécaniques perfectionnés
Interchangeabilité parfaite
Réglage de haute précision. — Prix sans concurrence
Pièces de rechange expédiées par retour du courrier et sans frais

Fabrique ERLIS

MEYER - LIPPMANN

91, Rue de Serre, LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone : 15-67 — Adr. télégraphique : ERLIS

H 20037 C

Exportation pour tous pays

3335

HUGUENIN & JAQUET
PONT-S-DE-MARTEL
SUISSE

Fabrique de H 20022 C
Balanciers •
• compensés
120 ouvriers 1492
Téléphone Téléphone

RONDELLES A POLIR

en feutres bruns, première qualité, et en feutres blancs, qualité superfine (Mérinos), de toutes dimensions, à prix de fabrique. Visite sur demande.

Demandez échantillons chez H 5724 Z 2670

Les Fils de Wyser frères,
Fabrique de feutres, Nieder-Goesgen, près Aarau.

BANQUE FÉDÉRALE
(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVEY, LA CHAUX-DE-FONDS.
Capital social: 36.000.000 Réserves: fr. 8.500.000

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créanciers.
Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'Étranger.
Dépôts d'argent à vue et à terme de 3 à 4 1/4% H 20066 C 2520
Achat et vente de titres et coupons. | Matières précieuses.
Avances sur titres suisses et étrangers. | Garde de titres et leur gérance.
Coffrets à louer (Safe-Deposit).

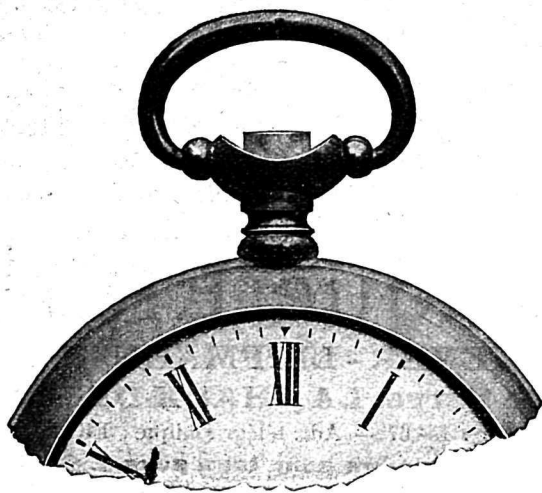
G.TAVERNA, MILAN

H 20031 C

14, via Carlo Alberto

3188

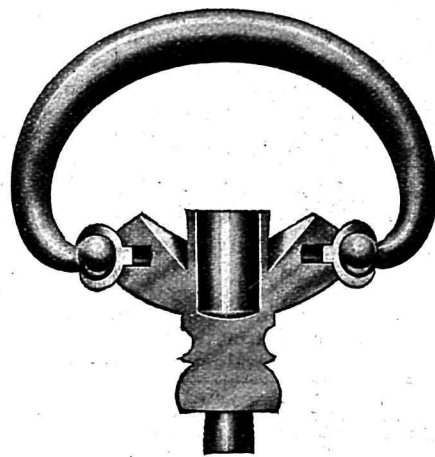
Montres or et argent
pour l'Italie et l'exportation
Achats en gros. Liquidations.



NOUVEAUTE PROGRÈS

La récente, solide
et élégante

„Bélière Securitas“



« Bélière Securitas rhabillage »
ajustée sur le pendant.

garantissant la montre contre tout risque de vol ou de perte,
doit être exigée par tout acheteur de montre

De même exiger du rhabilleur qu'une bélière à remplacer le soit par la
„**Bélière Securitas**“

fabriquée spécialement pour le rhabillage.

H 6467 J 2320

LA NATIONALE S. A.

Siège social : GENÈVE

FABRIQUE DE BOITES MÉTAL ET ACIER MOUTIER

LEU & RAAFLAUB

Procédés mécaniques

Usine électrique

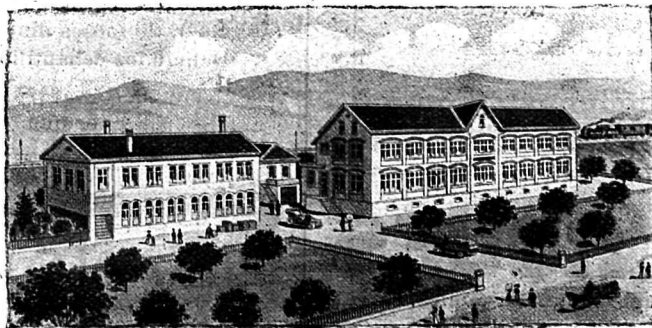
Grandes séries

Régularité parfaite

Boîtes complètement terminées
pour la mise en boîte

3475

Téléphone 53



Lépines et savonnettes

dorées,

argentées, nickel,

électro, émaillées, galonnées,

viel-argent, eau forte

etc., etc.

10 à 24 lignes

Adresse télégr. : Boîtes Moutier

Verres — Emaux — Cristaux colorés

APPERT FRÈRES

34, Rue des Chasses, CLICHY (Seine, France)

● Emaux blancs et Couleurs ●
pour applications sur cadrans.

Recommandés: **Emaux blancs; ivoire, etc.**

Tarif franco sur demande.

Voyage d'outre-mer

Le chef d'une maison d'exportation d'horlogerie de Suisse, commencera en Octobre un voyage d'outre mer pour l'Afrique occidentale, du Sud et oriental, Indes britanniques, Birmanie, Straits Settlements, Indes néerlandaises, Siam et Chine.

Excellente occasion, pour fabricants, d'entamer des relations directes avec la clientèle de gros et détail de ces pays.

Adresser offres sous A 2687 Z, à MM. Haasentein & Vogler, Zurich. 3700

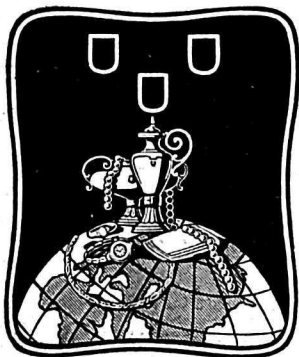
Fabricants, Négociants, Banquiers

qui avez des expéditions d'horlogerie, de marchandises diverses, ou de valeurs, assurez vos envois auprès de

„LA MARINE“

Compagnie anglaise d'assurance des risques de transport fondée en 1836 au capital de fr. 25.000.000.— dont fr. 15.000.000 versés. — Réserves fr. 11.250.000. — La plus ancienne et la plus puissante des Compagnie d'assurances des risques de transport, qui accorde les plus grandes facilités à des conditions extra-avantageuses. Assurances par terre et par eau.

Pour renseignements s'adresser à MM. Teuscher & Artigue, Directeurs, à Neuchâtel, ainsi qu'aux agents principaux, à La Chaux-de-Fonds, MM. L.-Alf. Besse & fils. H 54 N 2470



Ständige
Pforzheimer Bijouterie
Muster-Ausstellung

G. m. b. H.



Exposition Permanente d'Echantillons

environ 300 exposants

Rayon II: HORLOGERIE

Entrée seulement pour acheteurs de la branche

Ouverture de l'Exposition pour Montres, le 1^{er} Octobre 1914

Pour informations, s'adresser à la Direction, Pforzheim, Hansa-Haus

3692

„LE RIARE“

Fabriques d'Horlogerie
au **Loele** (Suisse)

H 20007 C Succ. de C. BARBEZAT-BAILLOT

Spécialité de Répétitions avec Chronographe-compteur
ou Chronographe
sans Quantièmes automatés

Pendulettes de voyage et Portefeuilles 8 jours à sonnerie
Chronographe-Compteur — Rattrapante 3205



* Manufacture d'Horlogerie *
A. Schlaefli, à Selzach (Suisse)

Marque „Parsifal“ déposée

Plus de Montres sans Radium!

Montres cylindre et ancre de 11 à 19 lig., lépine et savonnette
en tous genres et pour tous pays

Montres bracelets, cylindre et ancre

Spécialité de Montres-réveil, cylindre et ancre,
avec points ou chiffres au radium de première qualité

3420 H 3383 Y

Système le plus pratique.



Indispensable à tous

RÉPÉTITION

FABRIQUE „ANGÉLUS“

STOLZ FRERES 3224

LE LOCLE (Suisse)

Grand Diplôme d'honneur, MILAN 1906

H 20032 C

Nouvelle adresse!!

Wm. Kaufmann

Fabrique WILKA 8698

1, Place de la Fusterie, 1

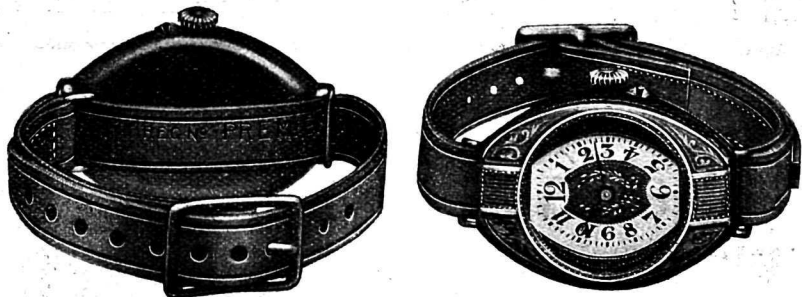
Genève

Fournitures Industrielles

SANDOZ FILS & CO

La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 2 — Bienne, rue Centrale 15

Bracelets en cuir pour montres



Choix des mieux assortis aux prix les plus bas.
H 20038 C Demandez notre prix-courant spécial. 3322



Horlogerie.

Nouvelle montre anc., bal. visible à seconde, cad. riche, peint sur émail en couleur. Breveté. - Offre monopole.

Montres Elegancia I^a en 16, 18 1/2 et 19 1/2 lignes ancre, extra-plate.

Genre Espagne, Russie, H 5827 J Roumanie. 3505

Spécialité de Mouvements terminés avec cadr. posés, 10 1/2 et 11 lig. anc. plat et en 10 1/2 lig. cyl. Bonne qualité.

E. Sagne-Geiser
Sonvilier (Suisse)

Montre 8 jours de précision

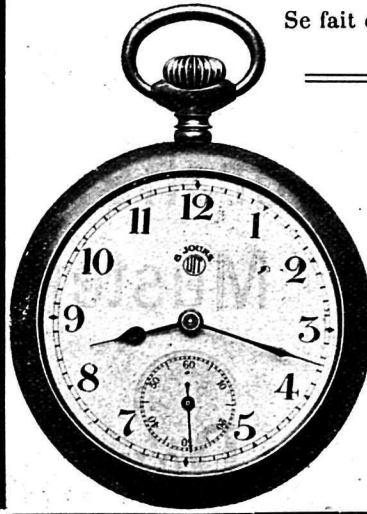
Se fait en montres de poche, porte-feuille, montres-autos, landaulets.

— Catalogue à disposition. —

Manufacture d'Horlogerie

L. SANDOZ-VUILLE

Le Locle (Suisse)



Montres 8 jours « Presto »

Balancier visible

Montres 1 jour Réveil

²330 etc. H 20061 C

Marque déposée.



HENRI MARTIGNIER

Vaulion (Vaud, Suisse)

Fabrique de contrepivots et pinces fines pour l'horlogerie et la bijouterie.

Spécialité de contrepivots pour l'emboutissage.

Qualité garantie. Calibrage de précision. Grande production.
H 25134 L Installation mécanique perfectionnée. 3680

G. Kung-Champod & C^{ie}

Rue du Grenier 32 - La Chaux-de-Fonds - Rue du Grenier 32

Montres or pour Dames
depuis 9 à 14 lig.

Bracelets-Montres et
pendantifs fantaisies
or, argent, plaqué



Dernière création
en boîtes et décors

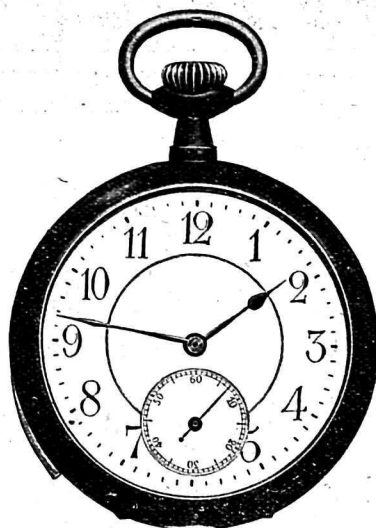
Livraison prompte
Prix très modérés

Compteurs de Sport
tous genres

RÉPÉTITIONS
quarts et minutes

Demander échantillons et prix
à la Fabrique 3295

Jeanneret-Brehm & C^{ie}
St-Imier (Suisse)



„Excelsior Park“

**On cherche
preneurs sérieux**

pour mouvements et montres **9 lig. ancre**, joli calibre, et concessionnerait encore le monopole pour certains pays.

Adresser les offres sous chiffres S 644 Y à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3620

Tous les Journaux horlogers du monde (spécimens et tarifs)
peuvent être consultés à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, rue Léopold Robert 51, La Chaux-de-Fonds, laquelle expédie, aux meilleures conditions, n'importe qu'elle annonce à tous les organes horlogers de l'univers.

AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER

NIEDERDORF (Bâle)

Spécialités :

Vis brutes et polies pour l'horlogerie, lunetterie, pendulerie, etc. — Petits décolletages en tous genres. — Procédés mécaniques par machines automatiques.

Pivotages d'échappements soignés sur jauge 10 à 30", ANCRE.

Procédés mécaniques par machines automatiques

1940

Charles Frank

Atelier le plus important pour la fabrication de SECRETS OR en tous genres

— à vis et américains —

Répétitions grandes pièces et extra-plates

3135 H 20030 C Ouvrage prompt et soigné. Force motrice

Téléphone La Chaux-de-Fonds, D' Jean Richard 16

Commerçant ou Horloger

est demandé par importante entreprise. Il ne sera pris en considération que des personnes expérimentées, actives et d'initiative, pouvant juger des conditions économiques présentes. Connaissance des langues anglaise et française, autant que possible, et bon correspondant. L'emploi est indépendant et bien rétribué, les responsabilités en conséquence.

Messieurs ayant occupé semblable poste dans la branche, dans magasin, commerce de gros ou fabrication, sont priés de faire offres à M. Oscar Jaglin de Leipzig, act. Thal par Ruhla (Thuringe). 3702

Fabrique d'horlogerie compliquée

Walter Meylan, 4, Jacob Brandt, Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes syst. à tirages et poussoirs silencieux. - Chronographes, carillons, quantième, automates. - Nouveautés: Répétitions quarts et minutes 17 lig. extra plates. 3120 «Concerto» déposé. Téléphone 713. Rhabillages. H 20009 C

Occasion p^r fabricants de cadrans

Fabrique d'une certaine importance, bien installée, offre des locaux convenant pour fabricants de cadrans. Ecoulement de 1500 pièces par jour, garanti à l'endroit même. Bonne situation, main-d'œuvre bon marché.

Offres sous chiffres S 720 Y, à Haasenstein & Vogler, Soleure. 3687

BOITES OR

en tous genres, tous titres, pour tous pays 3540 sont livrées aux meilleures conditions par la

Fabrique **Leuba Frères, Renan**

Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés

Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries Prompte livraison — Ouvrage soigné H 5323 J

On offre à vendre

pour mouvements ancre 10 lignes Hahn, 5 grosses d'assortiments pivotés; pour mouvements 10 1/2 ancre Robert 3 grosses d'assortiments pivotés, de qualité courante.

Pour mouvements 10 1/2 lig. cylindre Robert, également 10 grosses d'assortiments pivotés.

Suivant entente, on pourrait livrer ces assortiments sur mouvements en nous chargeant des sertissages.

S'adresser sous chiffres H 22112 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3677

TURQUIE

Les Fabricants de

Montres Cylindres 16-18", genres turcs,

Montres Roskopf à clef » »

Montres Double Tour d'Heures,

sont priés de faire leurs offres à 3658

"Case Postale", N° 20445, avec mention "Turquie"

Quelle maison fournirait

mouvements 12 lignes dorés,

qualité sérieuse, cadran et aiguille posés, hors d'arrêt, réglés à 1 min., 8 à 16 cart. par mois, au début.

Faire offres, si possible avec dessin et prix, sous chiffres H 22055 C, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3665

Chaussées

Lanternées ou non lanternées sont fournies avantageusement par H 30012 X 3000

Rodé-Stucky

80, Rue St-Jean, 80

Genève

Spécialité ROSKOPF soignées

C. Meyer-Graber

LA CHAUX-DE-FONDS

Seul propriétaire

3655 de la marque

W.ROSSKOPF & Cie



On demande des 3697

Mouvements ancre

16", 24/12^{es}, BON MARCHÉ.

Prière de faire les offres sous chiffres A. B. Fusterie 5431, Poste restante, Genève.

Changement d'Adresse

G. Gerson & Cie

34, Rue Richer, 34, PARIS

à partir du 10 Juillet 1914

26, rue de Tréville

Paris 3704

A VENDRE

au prix de facture, un fonds de magasin

d'Horlogerie et Bijouterie

Adresser les offres par écrit sous chiffres H1183 D à Haasenstein & Vogler, Delémont. 3703

Industriel possédant fabrique et outillage moderne de premier ordre, située dans centre horloger, cherche

ASSOCIÉ

ou intéressé disposant de quelques capitaux pour la fabrication de l'ébauche ou de la montre. 3707

Offres s. chiffres H 6138 J à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Voyageur

pour l'Italie

Jeune homme connaissant bien la clientèle du Nord et du centre de l'Italie demande représentation.

Références à disposition. Prétentions modestes.

Faire offres sous chiffres H 22146 C, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3690

Occasion p^r fabricants d'ébauches

On offre des locaux bien situés convenant pour la fabrication des ébauches. Main-d'œuvre suffisante et bon marché.

Ecoulement journalier, régulier, de 120 douz. d'ébauches garanti.

Offres sous chiffres S 719 Y, à Haasenstein & Vogler, Soleure. 3683

A louer pour le 30 avril 1915, dans maison neuve, quartier des fabriques, grands

ATELIERS

au rez-de-chaussée et LOGEMENTS dans les étages supérieurs, à distribuer au gré du preneur. 3705

S'adresser à M. A. Nottaris, entrepreneur, 68, rue du Nord, La Chaux-de-Fonds. H 22170 C

Mécanicien-Faiseur d'Estampes

sérieux et capable, connaissant à fond la branche et spécialement les dernières nouveautés fantaisie, ainsi que le tournage de la boîte sur argent, métal et acier, cherche place pour de suite, ou pour époque à convenir. On accepterait la direction d'un atelier ou fabrique de boîte sérieuse. Préférence serait donnée à fabrique d'horlogerie faisant ses boîtes. Accepterait également place à l'étranger. 3684

Offres sous H 2197 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Comptable-Correspondant

31 ans, connaissant comptabilité américaine, français, allemand, fabrication, ayant toujours été employé en horlogerie et actuellement en place de confiance, cherche situation analogue dans bonne maison. 3691

Offres sous H 15474 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Technicien-Horloger

avec plusieurs années de pratique cherche place comme

Calibriste

ou Dessinateur.

Offres s. chiffres H 15483 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3706

Terminages.

Un atelier de la Chaux-de-Fonds bien organisé pour le terminage de la montre lépine ou savonnette, petite pièce cylindre, entreprendrait encore 12 à 24 cartons par semaine. Prompte livraison et bienfaisance garanties.

Prix modérés. 3682

Off. s. chiff. H 15470 C à Haasenstein & Vogler, La Chx-de-Fds.

Employé de bureau

La S. A. Guillry Watch Co. à Fleurier, engagerait jeune commis ou demoiselle, connaissant la comptabilité et si possible ayant travaillé dans fabrique d'horlogerie. H 2172 N 3674

Taillage rationnel des Pignons

Nouveaux procédés et nouvelles machines automatiques brevetées permettant d'obtenir sans difficulté des taillages d'une précision extraordinaire, tout en réduisant fortement les prix de main-d'œuvre. Conditions très avantageuses. H 5641 J 3340

André Bechler,

Ingénieur - Constructeur

MOUTIER (Suisse)

NAPLES

Maison sérieuse d'horlogerie cherche des représentations pour Naples et provinces. Les meilleures références sont à disposition. 3678

Offres sous chiffres H 2995 N à Haasenstein & Vogler, Naples.

TABOURETS

en bois (vis en fer.)

Fourn. Alfred Schray, 2355 succ. de C. Heitz, Bâle.

On entreprendrait des sertissages

échpts. et moyennes sur plaques. Spécialités petites pièces soignées ainsi que des châtons Rosillons etc., par série H 832 U 3457

S'adresser R. Gonseth, sertissages, Rue Centrale, 58 c, Bienne.

Leçons écrites de comptabil. améric. Succès garanti. Prospectus grat. H. Frisch, expert compt., Zurich F 21.

CHINE

Mrs Carlowitz & Co, Hamburg/China, Hope Bros & Co. Ltd Shanghai, prient les intéressés de faire toutes leurs offres avec échantillons à

Mr Ernest Tolck,

Léop. Rob. 78, La Chaux-de-Fonds. Aucune offre directe ne sera prise en considération. 1835

NOUVEAU



Montre - Boussole - Directrice - Lumineuse du Capitaine VINCENT „AU RADIUM“

Brevetée en Suisse et l'Etranger
donne l'Heure, l'Oriente, la Déclinaison et la Direction, avec une rigoureuse précision, la nuit et le jour. — Utilité pratique dans l'Armée, les Sports, les Mines et dans tous les Travaux topographiques, géographiques et astronomiques. (Nombreuses attestations de hautes personnalités.) 3701

Fabrique d'Horlogerie
NATHAN WEIL

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Pour Polir rien ne vaut les préparations **Menzerna**
à l'usage des polisseuses et des polisseurs soucieux de leur travail.

ROUGE BADENIA - ROUGE en plaques rondes, en bâtons, en poudre, puis :

Préparations spéciales pour le polissage du Niel et du Platine
Tripoli (véritable de Venise) en poudre. - Tripoli en pains. - Blanc en pains

Tous les produits jouissent d'une réputation universelle 3324
pour leur qualité supérieure et de premier ordre.

Essayer c'est l'adopter.

F. MENZER, fabrique spéciale de produits chimiques, **KARLSRUHE** en Bado (Allemagne)

Haute Précision

AUDEMARS, PIGUET & Co

BRASSUS et GENÈVE

Complicquées 3270

Archi-plates

H 21453 L

Bulletins d'Observatoires

ÉDISON

dont les inventions ne se comptent plus, qui a édifiée sa fortune par les brevets qui les couvrent, ne se fie qu'aux spécialistes les plus méticuleux et les plus avertis pour la rédaction et la préparation de leurs textes : 3688

les brevets de chimie à des chimistes,
les brevets d'électricité à des électriciens.

Horlogers, adressez-vous à l'office de brevets

N. Chaponnière

Technicien-Horloger

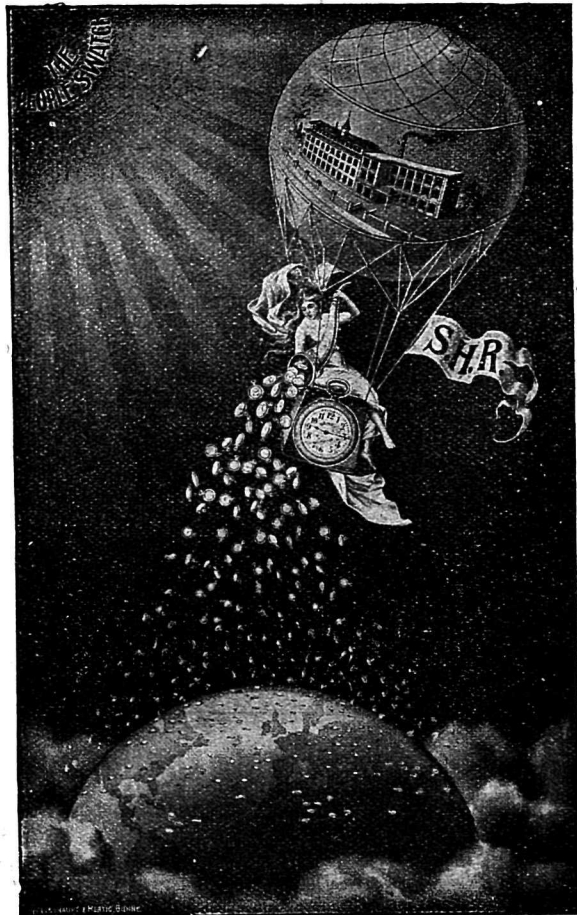
Genève - 25, Grande-Rue, 25 - Genève

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

3130

Reconvilier Watch Co (S. A.) H 5096 J

Tous les genres **Roskopf**



Tous les genres **Roskopf**

Essayer notre montre
C'est l'adopter

Fabrication de secrets à vis et américains, or, argent, métal
Le seul atelier faisant absolument tous les genres. H 6923 J

Production journalière 2 à 3 grosses. Force électrique. 2650

Voegeli & fils, Renan (Jura Bernois)

Banque Populaire Suisse

(Schweizerische Volksbank)

Domiciles à :

Saignelégier, Porrentruy, Tramelan,
St-Imier, Moutier, Delémont, Tavannes

Bâle, Berne, Fribourg, St-Gall, Genève, Lausanne,
Montreux, Uster, Wetzikon, Winterthour et Zurich

Capital Social et Réserves : **Fr. 80 Millions**

Réception de dépôts à vue et à terme.

Emission d'obligations (Bons de caisse).

Prêts et crédits en compte-courants.

Escompte et encaissement d'effets de commerce, billets, coupons, etc.

Matières or et argent.

4303 H 480 Y

Ordres de bourse.

Change de valeurs étrangères.

Achat, Vente et Garde de titres, valeurs, etc.

— Casiers - compartiments de coffres - forts en location. —

Conditions avantageuses. — Discretion absolue.